



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT
DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 13 décembre 1947.

LIQUIDATIONSSTELLE FÜR FREMDE INTERESSEN
OFFICE DE LIQUIDATION DES INTERETS ETRANGERS

Thunstrasse 50
Telephon 3 50 41 / 3 50 48

B.24. O.Z. - J/pn.
Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prêtre de rappeler cette référence dans la réponse

4254

Noté

Orig. No B. 24. O.
Kopie in: p B. 24. Bu. 3 ✓
B. 24. J. 14 ✓
p B. 24. J. 3 ✓
B. 24. J. 15 ✓
p B. 24. J. 7 ✓

Handwritten notes:
1. H. H. H. H.
2. Affaires Internationales
16.11.47
32

Handwritten notes:
22
V. H.
M. Minetti
V. H.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Comme vous le savez, je me suis efforcé depuis long-
temps d'obtenir que le plus grand nombre possible de mandats
puisse être remis avant la fin de cette année. Je suis heureux
de pouvoir vous annoncer que la représentation des intérêts bul-
gares aux Etats-Unis d'Amérique a pris fin le 4 décembre 1947.
C'est la nouvelle Légation de Bulgarie à Washington qui a assumé
à partir de cette date, à laquelle fut signé un protocole de
remise, la protection des intérêts de son pays.

En Syrie, les intérêts italiens ont été remis à
M. Cortese, Ministre d'Italie à Damas, et cela dès le 19 novembre
de cette année. La nouvelle cependant vient seulement de me par-
venir dans un rapport de M. Blanchard, daté du 25 novembre.

En revanche, malgré les promesses faites dans la
note italienne du 5 juin 1947 et qui m'ont été confirmées par M.
Fransoni lors de mon voyage à Rome, nous n'avons pas encore été
déchargés du soin des intérêts italiens à Chypre, en Jamaïque et
en Afrique Occidentale Britannique. Cela ressort de la lettre
ci-jointe en copie que M. Ruegger m'a adressée le 5 décembre
1947. J'ai fait remarquer à un représentant de la Légation d'Ita-
lie combien il me paraissait étonnant que l'Ambassade de ce pays
à Londres n'ait point reçu d'instructions à ce sujet. Il n'a pas
non plus pu s'expliquer l'ignorance de M. Migone dans cette affai-
re, vu que des instructions relatives à Chypre et aux autres colo-
nies britanniques mentionnées plus haut, ont dû être envoyées de

Monsieur le Conseiller Fédéral PETITPIERRE,
Chef du Département Politique fédéral,

B e r n e .

./.

Dodis



- 2 -

Rome à l'Ambassade d'Italie à Londres le 20 octobre 1947, si l'on en croit un rapport que le Palais Chigi a adressé peu après à la Légation d'Italie à Berne. Je me propose donc de faire éclaircir cette affaire par M. de Weck comme le suggère M. Ruegger. Le rapport ci-joint de notre Ministre à Londres montre aussi qu'on ne saurait espérer que nous soyons déchargés cette année encore de nos mandats en ^{B.24.4.7.} Australie et en Nouvelle-Zélande.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Annexe: 1.

